

Compte-rendu après-midi disciplinaire : Professeurs-documentalistes

Informations diverses (apportées par Perrine Chambaud) :

- Salon du numérique éducatif « Guyanum » prévu le 6 avril 2016, pour lequel il n'y a pas de convocations. Les intéressés doivent demander une autorisation d'absence à leurs chefs d'établissements.
- Point sur les convocations.
- Formations au numérique dans le cadre de la réforme du collège. Inscriptions individuelles, dans chaque collège via Magistère.
- Journée disciplinaire sur la réforme du collège par bassin prévue en mai
- lireactu.fr

Il s'agit d'une plate-forme avec accès gratuit à la presse quotidienne qui sera disponible à partir de la rentrée 2016.

- Appel aux collègues pour valoriser les initiatives concernant les « 3 ambitions du pôle vie de l'élève ». Il s'agit de se faire l'écho de la vie quotidienne des établissements, en faisant remonter une action.
- Problèmes de gestion de la liste de diffusion. Il est de nouveau demandé aux collègues de veiller aux destinataires des mails qu'ils envoient, car nous sommes tous victimes du surplus de mails qui ne nous concernent pas.

Ainsi, pour ne répondre qu'à l'émetteur et pas à toute la liste de diffusion il faut cliquer sur la flèche de l'onglet « Répondre », à droite, puis cliquer de nouveau sur « à l'émetteur ».

- Présentation de l'analyse de l'enquête sur les budgets des CDI. Les résultats de cette enquête ont vocation à étoffer l'argumentaire à opposer aux chefs d'établissement et à la Collectivité Territoriale de Guyane dans le but d'harmoniser les budgets qui sont très disparates.

Petit conseil : les documentalistes ont toute leur place lors des conseils pédagogiques relatifs aux répartitions de crédits et devraient y participer...

- Présentation du nouveau site internet EVS, avec désormais un flux RSS permettant de suivre le site de son agrégateur. De plus, envoi par mail, tous les 15 jours, des liens des nouveaux articles.

Autre nouveauté : une revue de presse qui relate les événements qui ont lieu dans les CDI.

Ateliers de réflexion :

Répartis en trois groupes, nous avons ensuite réfléchi à la gestion des manuels scolaires, aux pratiques quant au décret relatif aux obligations de service et aux ressources numériques.

La finalité de chacun de ces ateliers étant la rédaction d'enquêtes ayant vocation à être diffusées à l'ensemble des documentalistes de l'académie. Ces dernières, après analyse, seront formalisées afin d'harmoniser les pratiques au sein de l'académie.

Chaque groupe a ensuite restitué ses travaux.

Les enquêtes n'étant pas toutes achevées à l'issue de la journée, elles seront transmises ultérieurement.